



GEMENG  
JONGLËNSTER

Junglinster, le 22 janvier 2021

ADMINISTRATION  
COMMUNALE DE  
JUNGLINSTER

12, rue de Bourglinster  
L-6112 Junglinster

Boîte postale 14  
L-6101 Junglinster

T 78 72 72-1  
F 78 83 19

Heures d'ouvertures

Lundi à vendredi  
8h00-12h00  
et 13h00-16h30

Jeudi jusqu'à 19h00  
seulement bureau  
de la population

Service technique  
uniquement sur  
rendez-vous

[www.junglinster.lu](http://www.junglinster.lu)

## PUBLICATION

Il est porté à la connaissance du public que par sa délibération du 18 décembre 2020 le conseil communal a approuvé une modification du règlement de circulation.

Ladite délibération a été approuvée par la Commission de circulation de l'Etat le 30 décembre 2020 sous référence ccc/rc/avis/20/3458 et par le Ministère de l'Intérieur le 15 janvier 2021 sous référence 322/20/CR.

Le texte intégral de la délibération est à la disposition du public à la mairie de Junglinster à partir du 25 janvier 2021 au 08 février 2021 inclusivement.

Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le bourgmestre

le secrétaire

The image shows two handwritten signatures in blue ink. The signature on the left is for the Mayor, and the signature on the right is for the Secretary. In the background, there is a circular official stamp of the 'Administration Communale Junglinster' with a coat of arms in the center.